

RABOT DE LA LODEOM SOCIALE

Une menace pour l'économie Guadeloupéenne

Dans le cadre du budget 2026, le gouvernement prévoit de réaliser des économies d'ampleur sur les dispositifs spécifiques de soutien des entreprises ultramarines, notamment sur la LODEOM sociale, mesure permettant aux entreprises de bénéficier d'une réduction sur leurs cotisations patronales. Depuis sa mise en place, ce dispositif vient compenser l'exiguïté des marchés locaux, la dépendance aux importations, et l'isolement des chaînes de valeur.

Cette réforme d'ampleur impactera fortement l'économie guadeloupéenne et provoquerait un véritable choc économique et social.

1 Coûts supplémentaires pour les entreprises dès le 15 février 2026

Quelques exemples concrets :



COMMERÇANT

Pour un commerçant qui emploie 4 salariés à 1,3 SMIC, les charges sociales augmenteraient d'environ 25 000€.



MAÇON

Dans le cas d'un maçon qui emploie 2 salariés à 1,3 SMIC, les charges sociales augmenteraient d'environ 12 000€.



RESTAURATEUR

Pour un restaurant dont 10 salariés sont rémunérés à 1,6 SMIC, les charges sociales augmenteraient d'environ 66 000€.



Le secteur de l'innovation sera le grand perdant de cette réforme, les exonérations existantes seront revues très significativement à la baisse.



2 Risque de gel des salaires

COMPETITIVITE DE DROIT COMMUN

Coeff. SMIC	Estimation du salaire brut/mois	Augmentation du coût pour l'entreprise	
1,2	2 163€	+ 141€	+ 6%
1,3	2 343€	+ 518€	+ 22%
1,4	2 523€	+ 512€	+ 19%
1,5	2 703€	+ 506€	+ 17%
1,6	2 883€	+ 499€	+ 15%
1,7	3 064€	+ 416€	+ 11%
1,8	3 244€	+ 333€	+ 8%
1,9	3 424€	+ 250€	+ 6%
2	3 604€	+ 167€	+ 4%
2,1	3 784€	+ 84€	+ 2%
2,2	3 965€	+ 0€	+ 0%

COMPETITIVITE RENFORCEE

Coeff. SMIC	Estimation du salaire brut/mois	Augmentation du coût pour l'entreprise	
1,5	2 703€	+ 0€	+ 0%
1,6	2 883€	+ 551€	+ 19%
1,7	3 064€	+ 732€	+ 23%
1,8	3 244€	+ 913€	+ 27%
1,9	3 424€	+ 1 094€	+ 31%
2	3 604€	+ 1 151€	+ 31%
2,1	3 784€	+ 987€	+ 24%
2,2	3 965€	+ 822€	+ 18%
2,3	4 145€	+ 658€	+ 13%
2,4	4 325€	+ 494€	+ 9%
2,5	4 505€	+ 329€	+ 5%
2,5	4 685€	+ 165€	+ 3%
2,5	4 865€	+ 0€	+ 0%

CONSÉQUENCES DU RABOT SUR NOTRE ÉCONOMIE :



Augmentation du coût du travail



Gel des salaires



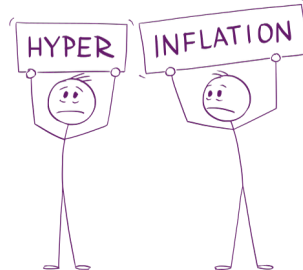
Licenciements et baisse des embauches



Baisse de la rentabilité



Risque de fermetures des entreprises



Hausse des prix



Trappe à bas salaires

Ce projet de réforme **menace fortement tous les Guadeloupéens** et derrière les discours sur les «économies budgétaires», c'est en réalité **un coup de massue sur l'emploi, la compétitivité et le pouvoir d'achat** pour La Guadeloupe.

LA LODEOM, C'EST NOTRE BOUCLIER.

Elle protège nos petits commerces, nos artisans, nos restaurants et toute notre économie. Sans elle, chaque entreprise subira des **surcoûts équivalents à des emplois supprimés**.

Ensemble, disons **NON** à cette réforme et protégeons l'économie Guadeloupéenne.

STOP AU RABOT

SUR LE RÉGIME D'AIDE À L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF OUTRE-MER !

Dans son projet de loi des finances 2026, **le gouvernement prévoit de réaliser des économies d'ampleur sur le régime d'aide à l'investissement productif outre-mer**. Historiquement, ces dispositifs permettent de soutenir l'investissement productif des entreprises ultramarines, confrontées à des handicaps structurels liés à notre insularité*.

*exiguïté des marchés locaux, dépendance aux importations, vulnérabilité climatique, et isolement des chaînes de valeur.

Ainsi, ces évolutions constituent **une menace pour la vie des entreprises ultramarines** et viendraient **freiner le développement de nos économies**. **L'estimation du rabot envisagé est compris entre 300 et 400 millions d'euros selon Bercy** et prévoit notamment :

- Une baisse de 11 points du taux d'intensité qui passe de 35% à 24% de la base éligible
- Un plafonnement des investissements hôteliers

EXEMPLE D'UN PROJET INDUSTRIEL

AVANT					APRÈS				
BESOINS		RESSOURCES			BESOINS		RESSOURCES		
Bâtiment logistique	1 000 000€	Apport	200 000€	20%	Bâtiment logistique	1 000 000€	Apport	210 000€	31% + 110 000€
		Aide fiscale	350 000€	35%			Aide fiscale	240 000€	24%
		Emprunt	450 000€	45%			Emprunt	450 000€	45%
Total	1 000 000€	Total	1 000 000€	100%	Total	1 000 000€	Total	1 000 000€	100%

Le rabot envisagé entraînant une réduction des aides à l'investissement productif, **obligerait les entreprises à augmenter leur niveau d'apport en fonds propres de 110 K€**. Une telle contrainte serait insoutenable pour la majorité du tissu économique ultramarin : en Guadeloupe **85% de nos entreprises sont des TPE et PME**, dont les **capacités d'autofinancement sont structurellement limitées**. Cette mesure risquerait donc de **freiner considérablement les projets d'investissement**, notamment industriels et touristiques. Enfin, la piste de l'augmentation de l'endettement n'est pas viable, car l'exploitation ne permettrait pas de rembourser des montants d'emprunts plus importants.

Remarque : Il a été décidé de ne pas prendre en compte les subventions FEDER dans cet exemple, en raison du manque de visibilité et des incertitudes associées.

CONSÉQUENCES DU RABOT SUR NOTRE ÉCONOMIE :



Augmentation du
coût de la vie



Baisse de la
création d'emploi



Diminution de la
capacité
d'investissement des
entreprises

Ces mesures traduisent **une méconnaissance profonde du terrain** et un risque de **désalignement entre la logique budgétaire et la réalité économique ultramarine**.

L'impact serait négatif pour l'État, pour les entreprises, et pour l'emploi local.

Plutôt que de parler de « défiscalisation » ou « d'aide à l'investissement », parlons plutôt de :
Dispositifs de soutien au développement des départements d'Outre-mer.

C'EST DE CELA QU'IL S'AGIT :

- ➡ Préserver nos leviers de développement, c'est préserver l'avenir de nos territoires
- ➡ Les dispositifs d'aide à l'investissement en Outre-mer ne sont ni des niches fiscales, ni des privilèges. Ils sont des leviers essentiels de développement économique et social, adaptés à nos réalités insulaires : l'éloignement, la petite taille des marchés, les surcoûts logistiques et énergétiques.
- ➡ Soutenir la production, l'investissement et l'emploi dans des territoires qui en ont plus que jamais besoin pour bâtir une économie robuste.

SAUVONS NOTRE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL
ET RESTONS DÉCIDEURS DE NOTRE AVENIR ÉCONOMIQUE ET SOCIAL !

LE SECTEUR DU TOURISME, UNE DOUBLE PEINE !

Dans ses projets de loi des finances et de financement de la sécurité sociale pour 2026, le gouvernement prévoit de réaliser des économies d'ampleur sur les dispositifs de soutien des entreprises ultramarines :

1/ La LODEOM sociale, mesure permettant aux entreprises de bénéficier d'une réduction sur leurs cotisations patronales.

2/ Le régime d'aide à l'investissement productif outre-mer dont le rabot prévoit notamment :

- Une baisse de 11 points du taux d'intensité qui passe de 35% à 24% de la base éligible
- Un plafonnement des investissements hôteliers

L'estimation des rabots envisagés représente environ 800 millions d'euros par an selon Bercy. Historiquement, ces dispositifs permettent de compenser les handicaps structurels liés à notre insularité*. Cette réforme d'ampleur ferait l'effet d'une bombe sur l'économie Guadeloupéenne et provoquerait un véritable choc économique et social.

*exiguïté des marchés locaux, dépendance aux importations, vulnérabilité climatique, et isolement des chaînes de valeur.

1 Coûts supplémentaires pour les entreprises dès le 15 février 2026

Un exemple concret :



RESTAURATEUR

Pour un restaurant dont 10 salariés sont rémunérés à 1,6 SMIC, les charges sociales augmenteraient d'environ 66 000€.

2 Risque de gel des salaires

COMPETITIVITE DE DROIT COMMUN

Coeff. SMIC	Estimation du salaire brut/mois	Augmentation du coût pour l'entreprise	
1,2	2 163€	+ 141€	+ 6%
1,3	2 343€	+ 518€	+ 22%
1,4	2 523€	+ 512€	+ 19%
1,5	2 703€	+ 506€	+ 17%
1,6	2 883€	+ 499€	+ 15%
1,7	3 064€	+ 416€	+ 11%
1,8	3 244€	+ 333€	+ 8%
1,9	3 424€	+ 250€	+ 6%
2	3 604€	+ 167€	+ 4%
2,1	3 784€	+ 84€	+ 2%
2,2	3 965€	+ 0€	+ 0%

COMPETITIVITE RENFORCEE

Coeff. SMIC	Estimation du salaire brut/mois	Augmentation du coût pour l'entreprise	
1,5	2 703€	+ 0€	+ 0%
1,6	2 883€	551€	+ 19%
1,7	3 064€	732€	+ 23%
1,8	3 244€	+ 913€	+ 27%
1,9	3424€	+ 1094€	+ 31%
2	3 604€	+ 1151€	+ 31%
2,1	3 784€	+ 987€	+ 24%
2,2	3 965€	+ 822€	+ 18%
2,3	4 145€	+ 658€	+ 13%
2,4	4 325€	+ 494€	+ 9%
2,5	4 505€	+ 329€	+ 5%
2,5	4 685€	+ 165€	+ 3%
2,5	4 865€	+ 0€	+ 0%

CONSÉQUENCES DU RABOT DE LA LODEOM SOCIALE SUR NOTRE ÉCONOMIE :



Augmentation du coût du travail



Gel des salaires



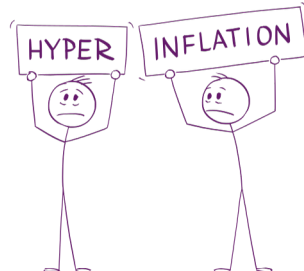
Licenciements et baisse des embauches



Baisse de la rentabilité



Risque de fermetures des entreprises



Hausse des prix



Trappe à bas salaires

Ce projet de réforme menace fortement tous les Guadeloupéens et derrière les discours sur les «économies budgétaires», c'est en réalité un coup de massue sur l'emploi, la compétitivité et le pouvoir d'achat pour La Guadeloupe.

LA LODEOM, C'EST NOTRE BOUCLIER.

Elle protège nos petits commerces, nos artisans, nos restaurants et toute notre économie. Sans elle, chaque entreprise subira des surcoûts équivalents à des emplois supprimés.

Ensemble, disons NON à cette réforme et protégeons l'économie Guadeloupéenne.

LE SECTEUR DU TOURISME, UNE DOUBLE PEINE !

EXEMPLE D'UN PROJET HÔTELIER

AVANT					
BESOINS			RESSOURCES		
Terrain (1500m2 à 1000€/m2)	1 500 000€		Apport	4 550 000€	20%
Travaux : 60 chambres (2500m2 à 8500€/m2)	21 250 000€		Aide fiscale	7 962 500€	35%
			Emprunt	10 237 500€	45%
Total	22 750 000€		Total	22 750 000€	100%

APRÈS					
BESOINS			RESSOURCES		
Terrain (1500m2 à 1000€/m2)	1 500 000€		Apport	8 312 500€	36,5% + 3 762 500€
Travaux : 60 chambres (2500m2 à 8500€/m2)	21 250 000€		Aide fiscale	4 200 000€	18%
			Emprunt	10 237 500€	45%
Total	22 750 000€		Total	22 750 000€	100%

Le rabot envisagé entraînant une réduction des aides à l'investissement productif, **obligerait les entreprises à augmenter leur niveau d'apport en fonds propres de 3,7M€**. Une telle contrainte serait insoutenable pour la majorité du tissu économique ultramarin : en Guadeloupe 85% de nos entreprises sont des TPE et PME, dont les **capacités d'autofinancement sont structurellement limitées**. Cette **mesure risquerait donc de freiner considérablement les projets d'investissement**, notamment industriels et touristiques. Enfin, la piste de l'augmentation de l'endettement n'est pas viable, car l'exploitation ne permettrait pas de rembourser des montants d'emprunts plus importants.

Remarque : Il a été décidé de ne pas prendre en compte les subventions FEDER dans cet exemple, en raison du manque de visibilité et des incertitudes associées.

CONSÉQUENCES DES RABOTS SUR LE REGIME D'AIDE A L'INVESTISSEMENT OUTRE-MER :



Augmentation du coût de la vie



Baisse de la création d'emploi



Diminution de la capacité d'investissement des entreprises

Ces mesures traduisent **une méconnaissance profonde du terrain** et un risque de **désalignement entre la logique budgétaire et la réalité économique ultramarine**.

L'impact serait négatif pour l'État, pour les entreprises, et pour l'emploi local.

Plutôt que de parler de « défiscalisation » ou « d'aide à l'investissement », parlons plutôt de :
Dispositifs de soutien au développement des départements d'Outre-mer.

C'EST DE CELA QU'IL S'AGIT :

- ➡ Préserver nos leviers de développement, c'est préserver l'avenir de nos territoires
- ➡ Les dispositifs d'aide à l'investissement en Outre-mer ne sont ni des niches fiscales, ni des privilèges. Ils sont des leviers essentiels de développement économique et social, adaptés à nos réalités insulaires : l'éloignement, la petite taille des marchés, les surcoûts logistiques et énergétiques.
- ➡ Soutenir la production, l'investissement et l'emploi dans des territoires qui en ont plus que jamais besoin pour bâtir une économie robuste.

SAUVONS NOTRE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL
ET RESTONS DÉCIDEURS DE NOTRE AVENIR ÉCONOMIQUE ET SOCIAL !